**IDEEs pour aider à l’ « Anti-gaspillage » du papier**

**Stop à la pub !**

Mettre [un autocollant « Stop pub »](https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-publicite-dans-les-boites-aux-lettres-la-grande-distribution-en-fait-plus-que-jamais-des-tonnes-n12249/) sur sa boîte aux lettres. On peut ainsi économiser jusqu’à 55 kg de papier par an.

**Imprimer moins**

Évitez l’impression des documents consultables à l’écran et archivables numériquement, en particulier tous les courriels.

L’utilisation du vidéoprojecteur doit être au service d’une économie de papier.

**Optimiser le papier**

Imprimez et photocopiez vos documents au maximum recto verso. Laissez des marges étroites et réduisez la taille des polices de caractères : vous optimiserez ainsi la surface d’impression. Utilisez du papier de faible grammage.

Privilégier l’utilisation d’un manuel plutôt qu’une tonne de photocopies.

**Opter pour du papier recyclé**

La fabrication du papier recyclé a un impact sur l’environnement bien moindre que celle du papier élaboré à partir du bois : elle demande 7 fois moins d’énergie et 20 fois moins d’eau et contrairement aux idées reçues, elle n’utilise pas davantage de produits chimiques.

**Bien choisir son papier recyclé**

Autrefois, on pouvait reprocher au papier recyclé d’être de médiocre qualité, gris, pelucheux et peu adapté aux imprimantes et aux photocopieuses. On trouve désormais des papiers recyclés qui sont d’excellente tenue, aussi performants dans les usages courants et à des prix équivalents.

**Privilégier labels et certifications**

L’écolabel allemand l’Ange bleu est le plus exigeant. Il certifie que le papier est fabriqué avec des fibres 100 % recyclées et sans substances dangereuses. L’Écolabel européen garantit que le papier a été fabriqué avec au moins 50 % de fibres recyclées et que les fibres vierges proviennent de sites exploités en gestion durable. Le logo français Apur (Association des producteurs et utilisateurs de papiers cartons recyclés) et les certifications FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) constituent également des repères lors d’un achat.

**EVITER de COLLER DES FEUILLES ENTIERES SUR DES CAHIERS.**

**QUantifier le papier jeté pour une meilleure prise de conscience.**

Pesées régulières et graphiques à renseigner.